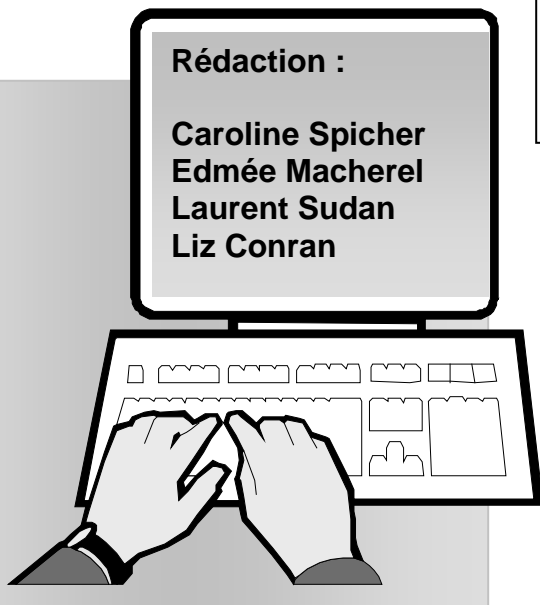
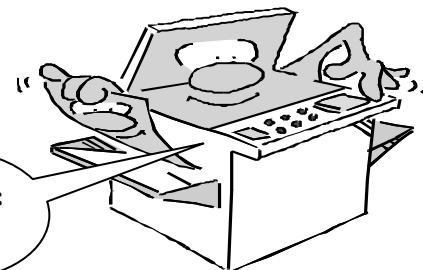


INFORMATION GOZ

février 2008



En cas de non réception du journal après le 5 du mois (sauf pour les mois de janvier et d'août où il n'y a pas de parution), contacter la rédaction de l'Inform'Ogoz.



Tirage :
355 ex.

Vous quittez la commune mais voulez garder un contact avec celle-ci ? N'hésitez pas, abonnez-vous au prix de 25.-, inscription auprès du comité de rédaction.

Des réactions, lettres, articles, reportages ou annonces à nous faire parvenir ? Voici notre adresse :

informogoz@vuisternens-en-ogoz.ch

Sinon :



« Inform'Ogoz »
Edmée Macherel
Imp. du Château 11
1696 Vuisternens-en-Ogoz

Dernier délai pour
Les annonces :
Le 20 du mois !

Ou dans la boîte à lettres du
pilier public.

Dates à retenir en février 2008:

5 février 2008	Carnaval de Vuisternens-en-Ogoz
6 février 2008	Essai d'alarme
22 février 2008	Sortie en raquettes
23 février 2008	Nuit blanche - Rock festival
12 mars 2008	Assemblée de la société de développement

Commune

Du côté de la population

Arrivée

Mlle Lucie Ducret et M. Eric Bourqui, Maison Neuve 3
Mme et M. Florian et Christine Aebi, chemin de la Faye 29
Mme Cristina Isabel Lopes Guerra, route de Rueyres 7

Mariage

Mme Cristina Isabel Lopes Guerra et M. Antonio Nunes Silva, route de Rueyres 7

Naissance

Maïa dans la famille de Lucien Bossens, route de Villarlod 181

Déchetterie communale

Huiles végétales et minérales :

Nous rendons attentifs tous les habitants de la Commune que les huiles végétales et minérales ne doivent en aucun cas être versées dans les éviers ou dans les toilettes. Nous vous rappelons que des fûts sont à disposition à la déchetterie communale. De plus, pour des grandes quantités d'huiles végétales, elles peuvent être directement amenées à la STEP d'Autigny. A cet effet, vous voudrez bien prendre contact avec M. Morand au no 026/477.32.20 ou 026/653.17.77.

Objets encombrants :

Pour rappel, nous vous informons que tous les objets qui sont déposés dans la benne des objets encombrants doivent être des objets **incinérables**, soit sans métal. Chaque objet contenant du métal doit donc être démonté, trié et déposé aux endroits adéquats.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Procès-verbaux des assemblées communales

Nous avons le plaisir de vous informer que vous pouvez trouver les procès-verbaux des assemblées communales sur le site Internet www.vuisternens-en-ogoz.ch/commune/assemblees_communales.htm.

Chiens errants

Il a été constaté, à plusieurs reprises, que des chiens errent seuls dans le village. Nous tenons à vous rappeler l'art. 14 du règlement communal de police soit :

À l'intérieur de la localité, sur les places de jeux et de sport, ainsi que lors de manifestations, les chiens se trouvant sur les lieux publics doivent être tenus en laisse. En dehors des zones d'habitation, ils doivent être tenus en laisse à l'approche de passants.

Les chiens errants peuvent être mis en fourrière aux frais du détenteur, sans préjudice des poursuites pénales.

Dans tous les cas, le chien doit être muni d'un collier portant la marque officielle conformément à la législation sur les chiens. Le détenteur de chien veillera à ce que l'animal ne souille pas la propriété publique ou privée.

De plus, nous rappelons à tous les propriétaires de chiens, qu'un chien seul peut être un danger potentiel, surtout pour les petits enfants.

Merci à tous les propriétaires de chiens de faire l'effort nécessaire afin que chaque habitant se sente en sécurité.

Dons aux sociétés

Le Conseil communal demande à toutes les sociétés du village de bien vouloir annoncer à l'administration communale et ceci jusqu'au **31 mars 2008** toutes les manifestations qu'elles vont organiser durant l'année 2008. Début avril 2008, le Conseil communal répartira la somme budgétisée à disposition des sociétés.

Le Conseil communal rend attentives les sociétés que, passé la date du 31 mars 2008 pour l'annonce de la manifestation, plus aucun soutien ne sera accordé.

Un courrier sera également adressé à chaque société.

Merci d'en prendre bonne note.

Nouveau pour les seniors : des ateliers santé

Seniors, que vous soyez en bonne santé, indépendants et autonomes, ou que vous viviez une phase fragile avec des problèmes de santé vous avez le choix parmi **10 ateliers** proposés par la Croix-Rouge. Deux ateliers s'adressent aux accompagnants d'un proche en difficulté.

Diététique, sommeil, douleurs chroniques, stimulation de la mémoire, deuil d'un proche et d'autres thèmes seront abordés dans ces animations interactives. Le but est de vous aider à mieux vivre les maux courants dus à l'âge.

Tous les détails sont consultables sur le site www.croix-rouge-fr.ch ou à l'administration communale (tél. 026.411.22.65)

Un nouveau programme sera disponible dès l'automne.

Claudine Ruffieux
Services Promotion de la santé et prévention
Croix-Rouge fribourgeoise
Rue G.-Techtermann 2
1701 Fribourg
026/347.39.58

Direction de la sécurité et de la justice

Service des affaires militaires et de la protection de la population
Canton de Fribourg

Essai d'alarme de la protection civile

Communiqué

La protection civile procédera, **le mercredi 6 février 2008 à 13 h 30**, à un essai de toutes les sirènes de la protection civile.

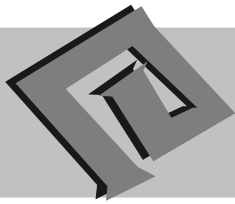
Cet essai d'alarme consistera à déclencher le signal **«alarme générale»**. Il s'agira d'un ton oscillant continu d'une durée d'une minute, répété à volonté. Cet essai d'alarme générale sera suivi, **à 14 h 15**, des essais des sirènes **«alarme-eau»**, au moyen des sirènes destinées à cet effet.

Tout signal d'«alarme générale» qui retentirait à un autre moment signifie que la population pourrait être menacée. Dans ce cas, chacun est invité à écouter la radio, à suivre les instructions des autorités et à informer ses voisins.

L'«alarme-eau» ne retentit qu'après le signal de l'«alarme générale» et signifie que la population doit quitter immédiatement la zone dangereuse.

Il est rappelé à la population que toutes les indications relatives à l'alarme sont consignées dans les dernières pages de l'annuaire téléphonique.

Le Service des affaires militaires et de la protection de la population



Spécial

A louer à Vuisternens-en-Ogoz

Disponible dès le 1.04.08

Appartement 3 $\frac{1}{2}$ pièces *, dans maison familiale.

Rez, cuisine habitable, équipée en individuel (cuisinière, frigo, lave-vaisselle).

Buanderie au sous-sol : machine à laver et à sécher.

Fr. 800.- + charges

Renseignements et visites : Fernand Python 026/411.16.80

* convient bien pour 2 personnes maximum



DROITS & CONSOMMATION

En collaboration avec la Fédération Romande des Consommateurs du canton de Fribourg (FRC), nous vous invitons à 3 séances d'information sur des sujets d'actualité. Il est préférable de s'inscrire mais possibilité de se rendre directement sur place. Aucune confirmation d'inscription ne sera envoyée.



VENTE PAR TELEPHONE



jeudi 28 février 2008

Ce que dit la loi, ce que nous pouvons exiger, comment se protéger contre ses abus, comment savoir dit non...

EQUILIBRE ALIMENTAIRE

jeudi 3 avril 2008

A travers quelques recettes, apprenez à équilibrer votre alimentation par rapport à votre changement d'activité. Votre situation physique et psychique est très importante pour bien vivre votre retraite.

ECONOMIE D'ENERGIES QUOTIDIENNES **jeudi 10 avril 2008**

Comment améliorer notre consommation d'énergie sans se priver d'un certain confort. Apprenez les petits gestes de tous les jours pour préserver l'environnement et réduire votre facture d'énergie.

Lieu : Matran, Maison St Joseph, réfectoire

Horaire : 17h00 à 18h30

Prix : Fr. 8.- la séance

Intervenants : Mme Dana Raemy,
présidente FRC, section fribourgeoise

Renseignements & Inscription :
Pro Senectute Fribourg, 026 347 12 40

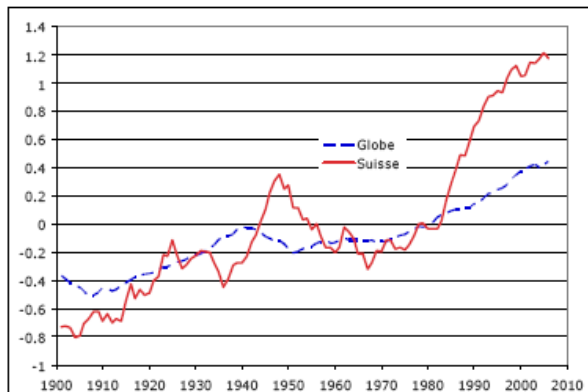
Changements climatiques: le chêne remplacera l'épicéa !

L'épicéa disparaîtra du Plateau suisse

Voici en substance une des conclusions les plus marquantes du séminaire consacré aux conséquences des changements climatiques pour les forêts qui s'est tenu en novembre 2007 à l'EPFL¹ et organisé par l'Institut fédéral de recherche du WSL². Si cette affirmation se confirme, l'économie forestière subira d'importantes mutations !

Evolution rapide du climat

Depuis le début du siècle passé, les changements sont déjà perceptibles. En 30 ans, les températures ont augmenté en Suisse au rythme de 0.57° C par décennie. La floraison a lieu 3 semaines plus tôt qu'il y a 50 ans. Les hivers sont plus doux et les canicules plus fréquentes. La forêt a gagné en altitude d'environ 100 mètres en 40 ans. Les modèles climatiques pronostiquent des précipitations plus intenses et des épisodes de sécheresse plus réguliers.



Evolution globale de la température depuis 1900 en Suisse et dans le monde. (Rebetez and Reinhard, 2007, Theor. Appl. Clim.)

Ecosystème forestier en pleine mutation

Les modifications prévisibles du fonctionnement de l'écosystème forestier sont caractérisées notamment par l'allongement de la saison de végétation, l'augmentation de la productivité forestière (fléchissement probable vers le milieu du siècle pour certaines situations) et le déplacement vers le nord de plusieurs espèces. Les nouveaux régimes de température et de précipitations rendront les arbres plus vulnérables aux micro-organismes et aux insectes « parasites » tels que les bostryches.

Place au chêne

On prévoit dès 2050-2100 déjà une modification perceptible de la répartition des espèces forestières. L'épicéa, le sapin blanc mais aussi dans une moindre mesure le frêne et le hêtre rencontreront des difficultés sur le Plateau. Dans ces conditions, le chêne, en particulier le chêne sessile (*Quercus petraea*), sera vraisemblablement favorisé et s'installera naturellement dans ces nouveaux espaces.

¹Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

²«Wald Schnee und Landschaft»

³Espèces d'arbres

⁴Art de cultiver la forêt, « sylvia » en latin.

L'industrie du bois « au diapason des feuillus »

En Suisse, actuellement une très large partie de notre industrie du bois est orientée vers les résineux, principalement l'épicéa. A l'avenir, il faudra compter sur une plus grande proportion de feuillus sur le marché, tendance qui se fait déjà sentir suite aux effets de l'ouragan Lothar. Beaucoup de résineux ont disparu renversés par les vents violents ou ont dépéri les années suivantes sous les attaques répétées du bostryche.

Les régions de montagne fourniront certes encore du bois résineux mais dans une moindre mesure. Un développement de l'industrie du bois pour la mise en valeur des feuillus est absolument nécessaire si on souhaite valoriser ces produits forestiers dans notre pays. Il serait regrettable d'exporter cette matière première et de la racheter par la suite sous forme de produits finis dont la plus-value reste à l'étranger. De plus, d'un point de vue environnemental, c'est contraire au principe du développement durable.

Les forestiers sur le qui-vive

Face aux changements climatiques, la création de forêts mélangées, riches en espèces est certainement une mesure nécessaire. Cette diversité nous permettra de conserver à long terme les essences³ qui résistent le mieux. Il serait prudent d'appliquer une surveillance des arbres sensibles, tels que l'épicéa, le hêtre et le pin sylvestre. Le choix des espèces par rapport aux conditions du sol et leur capacité de résistance au stress hydrique sont autant d'éléments à prendre en considération.



Afin que la forêt de demain puisse encore remplir ses nombreux rôles dans notre société, il faudra être très attentifs aux changements et tenter d'accompagner cette évolution. Le principe d'une sylviculture⁴ proche de la nature est plus que jamais d'actualité.

Les sources utilisées pour la rédaction de cet article peuvent être consultées sur les sites suivants: www.wsl.ch/dossiers/klimawandel/; www.wsl.ch/personal_homepages/rebetez/veroeffentlichungen_FR; www.wsl.ch/publikationen/reihen/forum/forum_2006_DE?redir=1&

Hauterive FR, chronique forestière 2008

Service des forêts et de la faune

F. Schneider, Ing. forestier du 1^{er} arrondissement

Bring back... makes SENS – c'est également vrai pour les jouets!

A l'instar des piles, tous les jouets avec des composants électriques ou électroniques sont soumis à l'obligation de restitution et ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Le saviez-vous?

Entsorgung gesichert!
Récupération assurée!
Smaltimento garantito!
Recycling guaranteed!

SENS®

Est-ce que le jouet contient une pile pour générer de la lumière ou des sons?

(Exemples: poupée qui pleure, bateau miniature équipé d'une lumière, maison de poupée illuminée).

Est-ce que le jouet fonctionne grâce à un accumulateur?

(Exemples: console de jeux vidéo, appareils pour maquettes à construire).

Est-ce que le jouet doit être raccordé au réseau électrique?

(Exemples: cuisinières pour enfants, modèles réduits de train, circuits de course automobile).

Oui?

Dans ce cas, le jouet hors d'usage doit être remis pour être traité et récupéré dans le respect de l'environnement.

Où?

- aux centres de collecte SENS – où vous pouvez également remettre votre perceuse, aspirateur ou four à micro-ondes etc.
- aux points de vente dont l'assortiment comprend des jouets électriques ou électroniques
- aux récupérateurs SENS
- aux points prévus par votre commune lors des journées de collecte officielles

Combien cela va-t-il me coûter?

La remise des jouets est gratuite!

Tout comme pour les lave-linge, les lave-vaisselle, les cisailles à haies, etc., la récupération est financée par la taxe anticipée de recyclage (TAR).

La TAR est comprise dans le prix de vente du jouet.

A l'achat d'un jouet avec des composants électriques ou électroniques, vous payez une contribution couvrant les frais de récupération et de traitement de vos appareils hors d'usage.

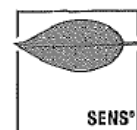
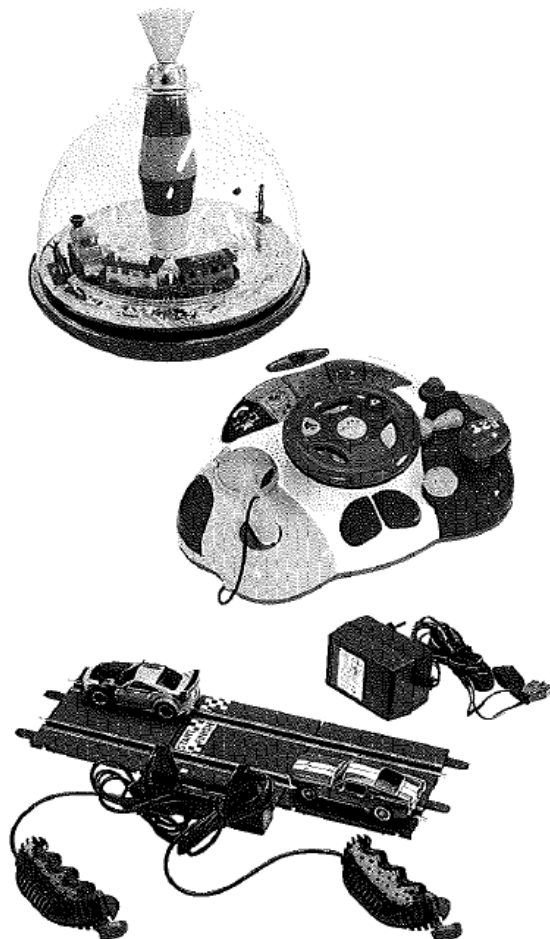
En conclusion:

Rapportez – c'est facile!

Rapportez-les tous – ils sont tous repris!

Bring back... makes SENS!

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à l'adresse www.sens.ch



Fondation SENS



Remplir la déclaration d'impôt pour les +60 ans du canton n'est plus une corvée!

Remplir votre déclaration d'impôt vous pose des problèmes?
Voulez-vous être sûrs de n'oublier aucune déduction?
Aimeriez-vous être débarrassés d'un souci?

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt tout près de chez vous ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Tarifs: CHF 50.- ou CHF 30.- pour bénéficiaires de prestations complémentaires.

Information ou prise de rendez-vous auprès de Pro Senectute canton de Fribourg
Mme Susanne Reidy, Téléphone 026 347 12 40

PRO SENECTUTE FRIBOURG

Siège et centre d'information
Ch. de la Redoute 9
cp 44
1752 Villars-sur-Glâne 1

Tél. 026/347 12 40
Fax 026/347 12 41
info@fr.pro-senectute.ch
www.fr.pro-senectute.ch
CCP 17-6737-0

Heures d'ouverture

Lu - Ve 08.30 - 11.30
13.30 - 16.30

Pro Senectute en un clin d'œil

Une organisation d'utilité publique pour et avec des personnes de 60 ans et plus

**Pour toutes les personnes désireuses d'obtenir du bois de feu
vous pouvez passer vos commandes avec ce formulaire.**

COMMANDE DE BOIS DE FEU

[bois vert]

Corporation de triage Gilboux-
Nord

Bulletin de commande: à adresser à: <i>(et pour tous renseignements)</i> <i>(079/413.55.40)</i>	M. René Bovigny Forestier de triage 1696 Vuisternens-en-Ogoz
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

Nom et prénom:	-	(laisser blanc)
Rue:	_____	Lot n° _____
Localité:	_____	
Téléphone	_____	

L'équipe forestière vous prépare volontiers les assortiments de bois de feu (bois vert) suivants:

Assortiments	Quantité (stère)	Longueur	Prix par stère	Montant total
Bois de feu feuillus en quartier		1 m	70.- F *	
		1 m	90.- D *	
		50 cm	110.- D	
		33 cm	120.- D	
Bois de feu feuillus long		4 - 6 m	43.- F	
Bois de feu résineux en quartier		1 m	40.- F	
		1 m	60.- D	
		50 cm	75.- D	
		33 cm	95.- D	
Bois de feu résineux long et rond		2 à 6 m	25.- F	
Copeaux de bois	m3		22.- F	
Copeaux de chauffage	min. 30 m3		31.- D	

TOTAL

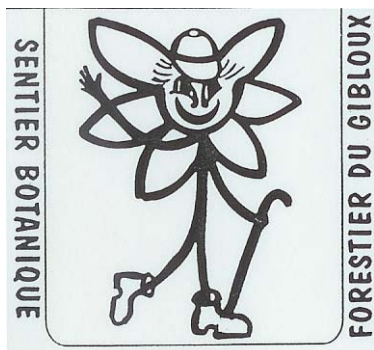
Le délai pour passer vos commandes est fixé au : **20 mars 2008**

* F (pris en forêt)
* D (livré à domicile)



Sentier botanique

Le vendredi 22 février 2008



SORTIE RAQUETTES PLEINE LUNE

**Fondue en cabanes ou en plein air, au Gibloux,
par tous les temps.**

2 parcours : 1 heure ou 2 heures

Départ à 18h30 de la Vuisterna
(Vuisternens-en-Ogoz)

Apéritif offert sur le parcours

Fondue avec thé : 12 frs/portion



Réservations jusqu'au 15 février 2008, par téléphone :

A Monsieur Roland Piccand : 079 673 38 77 ou

A Monsieur René Bovigny : 026 411 28 79

Location de raquettes : J.-P. Sottaz, Avry-devant.pont tél. 026 915 12 42
jusqu'au jeudi soir 21 février



La Poet'Attitude

Carnaval

Venise pour le bal s'habille.
De paillettes tout étoilé,
Scintille, fourmille et babille
Le carnaval bariolé.

Arlequin, nègre par son masque,
Serpent par ses mille couleurs,
Rosse d'une note fantasque
Cassandre, son souffre-douleurs.

Battant de l'aile avec sa manche
Comme un pingouin sur un écueil,
Le blanc Pierrot, par une blanche,
Passe la tête et cligne l'oeil.

Le Docteur bolonais rabâche
Avec la basse aux sons traînés;
Polichinelle, qui se fâche,
Se trouve une croche pour nez.

Heurtant Trivelin qui se mouche
Avec un trille extravagant,
A Colombine Scaramouche
Rend son éventail ou son gant.

Sur une cadence se glisse
Un domino ne laissant voir
Qu'un malin regard en coulisse
Aux paupières de satin noir.

Ah! fine barbe de dentelle,
Que fait voler un souffle pur,
Cet arpège m'a dit : C'est elle !
Malgré tes réseaux, j'en suis sûr,

Et j'ai reconnu, rose et fraîche,
Sous l'affreux profil de carton,
Sa lèvre au fin duvet de pêche,
Et la mouche de son menton.



Né à Tarbes le 30 août 1811, Théophile Gautier était issu d'une famille de petite bourgeoisie avec laquelle il vint rapidement s'établir à Paris. Il se destinait



initialement à une carrière de peintre, mais, le 27 juin 1829, il fit une rencontre décisive, celle de Victor Hugo, qui lui donna aussitôt le goût de la littérature.

À sa mort, survenue le 23 octobre 1872, Victor Hugo et Mallarmé témoignèrent de l'importance de cet écrivain par deux poèmes qui furent réunis sous le titre de *Tombeau de Théophile Gautier* (1873). En 1857, Baudelaire lui avait dédié ses *Fleurs du mal* par ces vers élogieux : «Au poète impeccable!/au parfait magicien ès lettres françaises!/à mon très cher et très vénéré!/maître et ami!/Théophile Gautier...!»

THÉOPHILE GAUTIER - ÉMAUX ET CAMÉES



Courrier des lecteurs

Il semblerait que des chats du haut du village meurent de façon étrange. Je demande à la population de faire preuve de bienveillance envers ces animaux.

En vous remerciant!

Une habitante



Manifestations 2008

A Vuisternens-en-Ogoz

MOIS	DATE	SOCIETE	MANIFESTATION
Février	22.02.2008	Sentier botanique	Sortie en raquettes
	23.02.2008	Rock-Festival	Nuit Blanche
Mars	24.03.2008	Jeunesse	Oeufsympiades
	30.03.2008	Chœur-mixte	Loto
Avril	20.04.2008	Paroisse	Confirmation
Mai	22.05.2008	Paroisse	Fête Dieu
Juin			
Juillet	03-04-05.07.2008	Rock Festival du Gibloux	Festival
Août	01.08.2008	Jeunesse	Fête nationale
Septembre	07.09.2008	Paroisse	Messe à la Salette
	27.09.2008	SDV	Cueillette de champignons accompagnée
Octobre			
Novembre	08.11.2008	SDV	Fête des patates
	29.11.2008	Chœur-mixte	Concert à l'occasion des 35 ans
Décembre			



Carnaval en Ogoz

Chers lectrices et lecteurs,

Nous organisons le prochain carnaval de notre village notamment grâce à diverses aides que nous citons ci-dessous :

- La Scierie Rolle pour le bois utilisé à la réalisation du rababou.
- Snoopy Niclasse qui nous offre la paille pour l'intérieur du corps (y compris le cerveau) du rababou.
- Muriel Viloz qui va l'habiller (heureusement !)
- La classe de 4^{ème} primaire d'une école de Fribourg (élèves de Marie-Françoise Haymoz-Caputa) qui a gentiment accepté de nous dessiner le rababou (l'un d'eux, dessiné par Diyar, est sur la première page de votre journal, et l'autre l'affiche de la manifestation).
- La Société de Développement qui nous offre les branches de chocolat et nous prête les thermos.
- la Maison des Petits, première organisatrice du carnaval, qui nous prête également les thermos.
- L'Hostellerie des Chevaliers d'Ogoz, qui nous concocte un excellent thé à la cannelle.
- Les Pompiers de la Commune qui assurent la sécurité nécessaire à la manifestation, pendant le cortège et la mise à feu.
- La Commune par le don qu'elle nous octroie.
- Sandrine Tona et ses enfants, qui cette année nous réservent une surprise.
- Vous participants qui nous aidez en déposant quelques sous dans la crousille de la manifestation.
-

D'autre part, nous sommes en recherche de quelques jeunes ou personnes à la retraite (parce que les autres travaillent...) pour former un petit groupe de guggen Musik qui animerait la manifestation. Alors, avis aux amateurs ou amatrices. Et si ce n'est pas pour cette année, ce sera pour la prochaine, pour autant que Dieu nous prête vie (attendons de voir de quel côté la tête du rababou tombera) !

Nous avons encore le plaisir de vous informer que le COC (comité d'organisation du carnaval) accueille pour cette édition un nouveau membre, Patrick Barbey, qui s'associe à l'équipe formée par Bortolo, Moïse et Le Sud. Bienvenue Fax et merci !

La fête se fera donc. Avec vous, et aussi... grâce à vous ! . Nous nous réjouissons déjà de vous accueillir, habitants d'ici et d'ailleurs, enfants et intervenants, pour vivre un moment fort de l'année.

Alors, rendez-vous le 5 février, derrière le café, masqués, 14 heures 48, nom d'une pipe !



Noël des Aînés

« Formidable ü » aurait dit Ogi !

Le repas de Noël, très bien organisé et parrainé par la Commune et la Paroisse, est une belle coutume qui donne à tous ceux de 70 ans et plus, qui veulent s'inscrire, du bonheur et du plaisir.

Le bonheur : retrouver d'anciens amis. Le plaisir : un bon repas préparé de mains de maître par la famille Ducrest et son équipe de cuisiniers de l'Hostellerie des Chevaliers d'Ogoz.

L'ambiance était à la fête : apéritif, accordéon, repas, des chansons, un peu de patois pour nous rappeler nos origines, l'ancien temps et quoi qu'on en dise n'était pas toujours le bon vieux temps.

Il faut relever les deux chansons de Cécile Rolle, la doyenne avec ses 93 balais, et qui aurait été sûrement la reine de l'applaudimètre. « Sa petite hirondelle », superbe !

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite, aux autorités communales et paroissiales représentées par une délégation.

Hubert Pasquier